

# Index

Conditions	3
Inscription	3
Durée de formation	
Jours de cours	3
Dotation horaire	4
Promotion semestrielle en MP	6
Procédure de qualification / examens finaux	7
Cours blocs	10
Séjours linguistiques	10
Coût	10
Cours interentreprises	11
Certificat	11
Formation continue, perfectionnement professionnel	11

#### **Conditions**

- > Etre au bénéfice d'un contrat d'apprentissage d'employé-e de commerce CFC.
- > Bulletin scolaire du cycle d'orientation :

Les candidat-e-s qui ont terminé-e-s avec succès le cycle d'orientation en **section pré-gymnasiale** sont admis-e-s sans examen.

Les candidat-e-s de la **section générale** du niveau secondaire doivent obtenir un total de 20 points ou plus dans les matières suivantes, selon leur pondération : allemand (1x), mathématique (1x), français et anglais (moyenne 1x), sciences naturelles, géographie et histoire (moyenne 1x). Aucune de ces notes ne peut être inférieure à 4.5. Les deux derniers semestres ou la moyenne des deux semestres sont pris en compte.

Les candidat-e-s qui ne remplissent pas ces conditions doivent passer un examen d'admission qui a lieu en août, la semaine précédant la rentrée scolaire.

## Inscription

L'admission en maturité professionnelle (MP) se fait sur inscription préalable et avec l'accord de l'entreprise de formation. Le formulaire d'inscription doit parvenir jusqu'au 15 juillet de l'année du début de la formation et est transmis à l'Ecole professionnelle commerciale (EPC) de Fribourg. Le formulaire d'inscription est disponible en ligne sur le site internet du Service de la formation professionnelle ou de l'EPC Fribourg.

#### Durée de formation

L'apprentissage dure 3 ans.

### Jours de cours

2 jours de cours par semaine pendant les 3 ans.

## **Dotation horaire**

Nombre de leçon hebdomadaires par année d'apprentissage

Année d'apprentissag	е	1	2	3
Domaine fondamental	Langue standard (français) 1	2	2	2
	1ère langue étrangère (allemand) 1	2	2	2
	2ème langue étrangère (anglais) 1	3	3	0
	Mathématiques 1/4	2	2	2
Domaine spécifique	Finances et comptabilité 1/4	2	2.5	3
	Economie et droit <sup>1</sup>	2	2.5	3
Domaine complémentaire	Histoire et institution politiques 1	0	1	2
	Technique et environnement 1/4	2	1	0
Domaine supplémentaire pour le CFC	Domaine de compétences opération- nelle (DCO) E / Domaine d'enseigne- ment (DE) 3 <sup>2</sup>	4	2	0
Domaine supplémentaire pour le CFC	aire Préparation à la procédure de qualifica- tion CFC : Orientation vers les compétences opé- rationnelles <sup>5</sup>		0	4
Travail interdisciplinaire	TIB / TIP <sup>1/3</sup> intégré dans l'enseignement (en partie cours blocs)			
Total		19	18	18

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Domaine spécifique pour MP.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Domaine supplémentaire pour le CFC : Domaine de compétences opérationnelles E (Utilisation des technologies numériques du monde du travail).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> TIB/TIP; leçons incluses dans les domaines spécifiques ou sous forme de cours-bloc.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Matières à suivre dans la langue étrangère si une formation bilingue est choisie.

<sup>5</sup> Dans le cadre de ce Domaine supplémentaire, les personnes en formation avec maturité professionnelle intégrée sont spécifiquement préparées aux examens axés sur les compétences opérationnelles de la procédure de qualification des employés de commerce CFC.

Vous trouvez des informations plus détaillées sur les domaines de compétences opérationnelles dans la brochure Employé-e de commerce CFC (sans maturité professionnelle).

#### Promotion semestrielle en MP

A la fin de chaque semestre, une promotion a lieu sur la base des domaines de spécialisation MP.

Domaines	1er semestre	2ème semestre
Langue standard (français)	4.5	5.0
1ère langue nationale (allemand)	4.5	5.0
2ème langue nationale (anglais)	3.5	3.5
Mathématiques	3.5	4.0
Finance et comptabilité	4.5	3.5
Economie et droit	4.5	3.5
Histoire et institutions politiques	3.5	5.5
Technique et environnement	3.5	4.5
Moyenne	4.0	4.3
	promotion provisoire	non promotion

Le semestre est considéré comme réussi si tous les critères suivants sont remplis :

- > la moyenne est égale ou supérieur à 4.0 et
- > il n'a pas été attribué plus de deux notes inférieures à 4.0 et
- > la somme des écarts à 4.0 des notes insuffisantes ne dépasse pas deux unités.

La personne en formation qui ne remplit pas ces conditions est promue provisoirement au semestre suivant.

La personne en formation qui ne remplit pas les conditions de promotions une seconde fois est exclue de l'enseignement de la maturité professionnelle et poursuit sa formation dans une classe de CFC sans maturité professionnelle.

## Procédure de qualification / examens finaux

## Procédures de qualification scolaire (partie MP)

Domaine de qualifi- cation	Répartition des notes	Pondération
Langue standard français	Examen écrit	FO 0/
	Examen oral	50 %
	Notes scolaires <sup>1</sup>	50 %
	Examen écrit	50 %
1ère langue nationale allemand	Examen oral	50 %
	Notes scolaires <sup>1</sup>	50 %
2ème langue nationale anglais²	Examen écrit <sup>2</sup>	FO 9/
	Examen oral <sup>2</sup>	50 %
	Notes scolaires <sup>1</sup>	50 %
Mathématiques	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires <sup>1</sup>	50 %
Finance et comptabilité	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires <sup>1</sup>	50 %
Economie et droit	Examen écrit	50 %
Economie et droit	Note scolaires <sup>1</sup>	50 %
Histoire et institutions politiques	Notes scolaires <sup>1</sup> (= Ø note bulletin scolaire 2ème et 3ème année)	100 %
Technique et environne- ment	Notes scolaires <sup>1</sup> (= Ø note bulletin scolaire 1ère et 2ème année)	
Trougil intendicabilingirs	TIB (Notes scolaires)	50 %
Travail interdisciplinaire	TIP	50 %

 $<sup>^{1}</sup>$  =  $\varnothing$  **de tous** les bulletins de notes semestrielles

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'examen final d'anglais est organisé après la 2ème année d'apprentissage. Il s'agit d'une procédure de qualification anticipée.

La procédure de qualification sur la formation scolaire est réussie si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- > la moyenne est égale ou supérieur à 4.0 et
- > il n'a pas été attribué plus de deux notes inférieures à 4.0 et
- > la somme des écarts à 4.0 des notes insuffisantes ne dépasse pas deux unités.

#### Procédure de qualification (partie CFC)

La note globale pour la procédure de qualification d'employé-e de commerce CFC se compose de la moyenne, arrondie à la décimale, des **trois domaines de qualifications** suivants :

- > La note décrite ci-dessous dans le **domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale »** (partie scolaire) compte pour 30%.
- > Le deuxième **domaine de qualification « travail pratique »** (partie entreprise) compte également pour 30%.
- > Le troisième domaine de qualification « note d'expérience » compte pour 40%. Pour les personnes en formation avec maturité professionnelle intégrée, les notes expériences se composent uniquement des deux parties a) cours interentreprises et b) notes d'entreprise. Les notes d'expérience « enseignement des connaissances professionnelles et de la culture générale » ne sont pas prise en compte, car les personnes en formation de maturité professionnelle intégrée n'obtiennent pas de notes semestrielles dans les domaines de compétences opérationnelles.

# Domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale » (partie scolaire)

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
Domaine de compétences opérationnelle B (Interaction dans un milieu de travail interconnecté)	Examen écrit (75 minutes)	25%
Domaine de compétences opérationnelles C (Coordination des processus de travail en entreprise)	Examen écrit (75 minutes)	25%
Domaine de compétences opéra- tionnelles D (Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs)	Examen oral (30 minutes)	25%
Domaine de compétences opérationnelles E (Utilisation des technologies numériques du monde du travail)	Examen écrit (75 minutes)	25%

Les personnes en formation avec maturité professionnelle intégrée sont dispensées du domaine de compétences opérationnelles A (Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques) du CFC. Elles ne doivent pas passer d'examen dans ce domaine, car les contenus sont considérés comme couverts par les branches examinées dans le cadre de la maturité professionnelle.

Chaque domaine de compétences opérationnelles est évalué à l'aide de critères d'évaluation standardisés et une note est attribuée. Cette dernière est calculée à l'aide de la formule suivante, arrondie à une demi-note ou à une note entière :

Note = 
$$\frac{\text{Total des points x 5}}{\text{max. des points total possible}} + 1$$

La procédure de qualification scolaire pour la partie CFC est considérée comme réussie si les personnes en formation obtiennent au moins la note de 4.0. Cette note se compose de la moyenne des quatre domaines de compétences opérationnels, pondérés de manière égale, arrondie à une décimale.

Vous trouvez des informations plus détaillées sur les domaines de compétences opérationnelles et la procédure de qualification dans la brochure Employé-e de commerce CFC (sans maturité professionnelle).

#### **Cours blocs**

En complément de l'enseignement selon l'horaire, des cours blocs sont organisés (env. 1½ jours d'école / semestre). Le programme est fixé chaque année. Les entreprises formatrices reçoivent la convocation en temps utile afin d'organiser l'absence des personnes en formation.

## Séjours linguistiques

Un séjour linguistique en Irlande est proposé aux personnes en formation de 3ème année afin de perfectionner leur compétence en anglais.





#### Coût

- > La fréquentation de l'école professionnelle commerciale est gratuite pour les personnes en formation. Cependant, le matériel et les manuels sont à leur charge.
- > Pour les visites, les excursions, les séjours, etc., une participation aux frais sera demandée aux participants.
- > Il est possible de demander une bourse d'apprentissage. Vous trouverez des informations sous : <a href="https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/bourses-detude-ou-dapprentissage">https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/bourses-detude-ou-dapprentissage</a>.

## **Cours interentreprises**

Ils ne sont pas du ressort de l'école. Ils sont organisés par les associations professionnelles de branches (adresses sur internet) durant les 3 ans de formation et n'ont en principe pas lieu pendant l'enseignement scolaire.

#### **Certificat**

En cas de réussite (formation scolaire – selon critères CFC et selon critères MP- ET formation en entreprise), la personne en formation obtient le certificat fédéral de maturité professionnelle fédéral ainsi que le certificat fédéral de capacité (CFC) et autorisée à porter le titre légalement protégé d'employé-e de commerce CFC.

## Formation continue, perfectionnement professionnel

Le titulaire du certificat de maturité peut poursuivre ses études par exemple à la Haute école de gestion selon différentes variantes de formation. La Société des employé-e-s de commerce (www.secfribourg.ch) offre de nombreuses possibilités de perfectionnement.

D'autres propositions figurent sur notre site internet.

Le Service de l'orientation professionnelle, Rue St-Pierre-Canisius 12, 1700 Fribourg, fournit des informations sur les autres possibilités de formation.





# Ecole professionnelle commerciale EPC Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

\_

Orientation Economie & services Type Economie (ESe)

Selon l'ordonnance de formation du 26.09.2011 et l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24.06.2019 (état au 1<sup>er</sup> août 2009)

Etat décembre 2022 / Toutes modifications réservées

6-1-3 GUI\_Commerce MP1 Type Economie\_FR\_dès2023

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF** Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD** 







Fotos©: BBA, FairSwiss.ch, A. Meier